

**ATTESTATION À COMPLÉTER PAR LE TRANSPORTEUR DEVANT ACCOMPAGNER
LE MOUVEMENT DE BOVINS DANS UNE ZONE RÉGLEMENTÉE SUITE À UN FOYER
DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE (DNC)**

RÈGLEMENT (CE) N°2020-687 du 17 décembre 2019

Arrêté préfectoral n°2025-02782 déterminant une zone réglementée suite à un foyer de Dermatose nodulaire contagieuse bovine

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE TRANSPORTEUR

J'atteste avoir pris connaissance des conditions particulières de transport sans déchargement, ni arrêt jusqu'au déchargement dans le lieu de destination, en privilégiant les grands axes routiers ou ferroviaires, en évitant de passer à proximité d'établissements détenant des bovins et m'engage à les mettre en œuvre.

Le nettoyage/désinfection/désinsectisation du moyen de transport d'animaux vivants sera réalisé le au moyen du produit autorisé pour cet usage.

Je m'engage à réaliser les mêmes opérations de nettoyage/désinfection/désinsectisation après le déchargement des animaux et avant tout nouveau chargement.

Fait à (lieu) le

Noms du Transporteur :

Immatriculation du véhicule :

Signature du transporteur :